

Suppression des contrats aidés

Une nouvelle crise pour les étudiant·e·s strasbourgeois

Cet été, le gouvernement a annoncé, du jour au lendemain, la suspension et la suppression à venir des dispositifs de contrats aidés. Ces dispositifs permettaient à l'Etat de prendre en charge une partie des salaires de personnes éloignées de l'emploi pour faciliter leur embauche, leur formation et leur réinsertion sociale et professionnelle.

Historiquement à Strasbourg, les services et les œuvres universitaires à destination des étudiant·e·s (Restauration, logement, coopérative...) sont **gérés conjointement et de façon complémentaire** par l'Etat via le CROUS et par des organisations à but non lucratif (**Associations et Fondations**). Ces dernières utilisaient notamment les contrats aidés afin de maintenir des **tarifs sociaux** et des prestations convenables pour tous les étudiant·e·s.

Au cours des dernières années, le CROUS a baissé unilatéralement les subventions des restaurants universitaires agréés de la ville. **La disparition des contrats aidés met aujourd'hui en péril nombre de services qui ne survivront pas à la disparition de ces aides de l'Etat.** Ce sont par ailleurs **25 emplois qui sont remis en cause**, et autant de personnes qui risquent de se retrouver au **chômage** du jour au lendemain.

En effet, le restaurant universitaire du **FEC** (*Foyer de l'Etudiant Catholique*) et les cafétérias étudiantes de l'**AAEMS** (*Association Amicale des Etudiant·e·s en Médecine de Strasbourg*), de l'**ADS** (*Amicale Des Sciences*), de l'**AED** (*Association des Etudiant·e·s en Droit*) et de l'**AESES** (*Association des Etudiant·e·s en Sciences Economiques de Strasbourg*) se voient ainsi amputer de dizaine de milliers d'euros d'aides publiques. Ces services de proximité sont ouverts aux étudiant·e·s pour certains de **7h le matin et parfois jusque 23h le soir**. Ils offrent des prestations sociales et des **prix parfois inférieurs de 75%** à ceux des commerces environnants. Faute de dispositif de substitution, une **restriction des horaires** d'ouverture et des **augmentations tarifaires** sont à prévoir. Il n'est pas improbable que certaines cafétérias soient amenées à **mettre la clef sous la porte**.

L'ouverture d'une nouvelle cafétéria par l'**AFGES** (*Association Fédérative Générale des Etudiant·e·s de Strasbourg – Les étudiant·e·s d'Alsace*) était prévue à la fin octobre dans les locaux rénovés du minotaure (bâtiment Gallia) et est aujourd'hui remise en cause. L'ouverture d'une cafétéria dans l'ancien hôpital civil par l'**AAEMS** était également prévue à la rentrée. Ces ouvertures dans des endroits parfois complètement **délaissés par les services de l'état** sur le plan de la restauration est aujourd'hui extrêmement problématique.

Ces dispositifs constituaient une **aide sociale effective** pour les étudiant·e·s qui seront les **premières victimes** de leur suppression. L'ensemble de ces organisations dénoncent aujourd'hui cette **décision hâtive, irréfléchie et prise sans aucune concertation** par un gouvernement qui a pourtant été largement élu grâce à la jeunesse.

Les Associations gestionnaires de services et d'œuvres en faveur des étudiant·e·s exigent désormais du gouvernement qu'il propose en urgence de **nouvelles mesures à la hauteur des enjeux**. Ces mesures devront correspondre tant aux attentes des personnes éloignées de l'emploi qu'à celles des structures du secteur non marchand qui, en raison de leur vocation non lucrative, participent à l'économie sociale et solidaire et joue un **rôle évident d'amortisseur social**, notamment pour les étudiants.

CONTACTS PRESSE

- **AAEMS** – François BREZIN – 06.63.78.08.87
- **FEC** – Etienne TROESTLER – 06.81.04.90.50
- **ADS** – Théo DUSSOURD – 07.82.66.69.89
- **AED** – Corentin BEMOL - 06.16.59.95.53
- **AESES** – Xavier CHEVALLIER – 06.31.11.39.52
- **AFGES** – Bastien BARBERIO – 06 72 92 68 97



fec

